

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2020-03**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **4 mai 2020 à 20h00** à la salle du conseil municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Demandeur et identification du site concerné :

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure #2020-03 déposée par Monsieur Jacques Bélanger pour la propriété située au 250 route 132 à Baie-des-Sables sur les lots 374-P, 375-P, 376-P et 377-P du cadastre de la Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Macnider (Matricule : 8000-78-0165).

Nature et effets :

Autoriser qu'un agrandissement d'un bâtiment agricole existant soit implanté à 0.3 mètre d'un silo à grain existant alors que les chapitres 7.1 et 7.2.4 du règlement de zonage stipule qu'il doit être situé à une distance minimale de 2.0 mètres.

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée par le conseil municipal, rendrait ce projet de construction conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

Considérant que cette séance se tiendra à huis clos en raison de la pandémie Covid-19, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de cette séance en transmettant un écrit à l'avance par courriel à baiedessables@lamatanie.ca ou par la poste au bureau municipal. Une personne pourra également, sur demande, participer par téléconférence à cette séance. Pour ce faire, vous devez communiquer le plus tôt possible au bureau municipal en composant le 418 772-6218.

Donné à Baie-des-Sables, ce 17 avril 2020.

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier